

CNOPS : pour une nouvelle approche managerielle au niveau des mutuelles

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-01-2008 23:37:27

Les participants à une rencontre sur "l'avenir de la couverture complémentaire et le devenir des oeuvres sociales des mutuelles" se sont prononcés pour une nouvelle approche managerielle au niveau des mutuelles, fondée sur la transparence et ce dans le but de parvenir à un meilleur positionnement par rapport aux métiers d'assurance.

Lors de cette rencontre, tenue le 25 janvier à Rabat, sous la présidence de M. Jamal Rhmani, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, les experts ont recommandé l'anticipation de la pérennité de la couverture complémentaire à travers des études actuarielles menées collectivement ou individuellement qui capitalisent sur les expériences initiées dans le secteur mutualiste et dont l'objectif est de faciliter la prise de décision sur le niveau des prestations couvertes, le taux de remboursement adéquat et la cotisation soutenable au regard de la capacité contributive des financeurs et de l'autofinancement de la couverture, indique un communiqué de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), parvenu lundi à la MAP.

Selon les experts, la nécessité de ces études actuelles est d'autant plus d'actualité que les cotisations de la couverture complémentaire n'ont pas été révisées depuis 1983 et qu'elles restent assises sur une assiette limitée.

Ils ont recommandé aussi d'approfondir la réflexion sur l'article 44 de la loi 65-00 qui interdit aux organismes gestionnaires le cumul du métier d'assurance avec celui de production de soin, de manière à anticiper le cadre du développement des acquis au niveau des établissements des soins relevant des Œuvres sociales des mutuelles. Les services du secrétariat général du gouvernement et des ministères de tutelle sont disposés à faire émerger une vision claire sur ce point, précise la même source.

Les participants ont appelé à réfléchir à un meilleur positionnement de la couverture complémentaire par rapport à l'assurance maladie obligatoire (AMO) en recadrant leurs prestations et leurs niveaux de prise en charge en tenant compte des mutations que connaît le système de couverture médicale.

Selon les participants, il est aussi nécessaire d'impliquer tous les acteurs concernés dans le processus de refonte du Dahir de 1963 régissant le secteur mutualiste et de s'ouvrir sur l'expérience française pour tirer profit des solutions testées ou pistes dégagées dans les domaines de la diversification du financement de la complémentaire et de l'instauration d'une démarche qualité au sein des oeuvres sociales des mutuelles, ajoute la CNOPS.

Intervenant au cours de cette rencontre, le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle a souligné l'attachement de son ministère à appuyer les mutuelles dans le projet de leur restructuration en affirmant que la réussite de l'AMO ne peut se réaliser sans une couverture médicale forte moderne et financièrement saine et sans mutuelle transparente, prévoyante et vigilante.

Pour sa part, le président de la CNOPS, M. Mahmoud Ghayour a rappelé le rôle joué par les Œuvres sociales des mutuelles à une époque où l'offre des soins connaissait un déficit, estimant que les mutuelles ne sont déléguées que pour gérer une partie de l'AMO et il leur est difficile d'abandonner leurs oeuvres sociales.

MAP